

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 95 (1912)

Rubrik: I. Bericht des Zentralkomitees nebst Kassabericht

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I

Bericht des Zentralkomitees

nebst

Kassabericht

der

Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für

das Jahr 1911/1912

Leere Seite
Blank page
Page vide

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles

pour l'année 1911/1912

par Ed. SARASIN, président.

Messieurs et chers Collègues,

Au moment de vous présenter le tableau de l'activité de la Société helvétique des Sciences naturelles, depuis notre dernière réunion annuelle à Soleure, et de vous rendre compte de sa propre activité pendant cet exercice, le Comité central se sent pressé d'adresser tout d'abord sa profonde reconnaissance aux hautes Autorités de la Confédération pour la sollicitude qu'elles témoignent sans cesse aux entreprises et aux travaux de notre Société et l'appui éclairé et généreux qu'elles lui accordent. Nous y tenons d'autant plus que les deux membres du Conseil fédéral qui nous ont le plus puissamment marqué cet intérêt comme chefs du Département fédéral de l'Intérieur, MM. Schobinger et Ruchet, ne sont plus, et que notre reconnaissance pour ce que nous leur devons ne s'est point éteinte avec eux. Nous n'oublierons pas, en particulier, l'intérêt que M. le Conseiller fédéral Ruchet avait voué à la création du Parc national, intérêt enthousiaste, qu'il avait su communiquer à ses collègues du Conseil fédéral au point d'entraîner une décision de principe de ce corps en faveur d'un subside annuel couvrant les frais de location des réserves à constituer dans plusieurs communes des Grisons, comme nous le verrons tout à l'heure.

Nous abordons maintenant les différentes questions sur lesquelles le Comité central a eu à porter son attention et dont plusieurs font l'objet de propositions qu'il aura à vous présenter aujourd'hui.

Admission de la Société uranaise des Sciences naturelles.

La première proposition que nous aurons le plaisir de vous faire, car nous voulons commencer par nos dévoués hôtes d'aujourd'hui, est l'admission comme filiale de la jeune Société uranaise des Sciences naturelles qui nous reçoit si aimablement. Ça n'est pas, en effet, une des moindres satisfactions que nous a procurée la gracieuse invitation qui nous est venue d'Altdorf pour notre réunion de cette année que celle de voir qu'elle avait comme conséquence le groupement en un nouveau faisceau cantonal d'un nombre réjouissant d'amis de la science enrôlés par M. Bonif. Huber, notre cher président annuel. C'est par acclamations, sans doute, que vous accueillerez dans un instant cette jeune sœur au sein de notre Société, avec vos meilleurs vœux pour sa prospérité. Son admission portera à 20 le chiffre de nos Sociétés cantonales.

Commission des œuvres d'Euler

La Commission des œuvres d'Euler, qui poursuit avec un zèle inlassable l'exécution de la grande tâche dont notre Société l'a investie, a été bien douloureusement frappée par la perte de son distingué président le prof. Yonder Mühl, mort subitement le 9 mai dernier et auquel nous adressons ici un suprême hommage de reconnaissance pour tout le dévouement qu'il a dépensé pour les intérêts de notre Société. M. Fr. Sarasin, qui a été, comme président central et avec l'aide de M. le prof. Rudio, le principal organisateur de cette grande entreprise de publication, une des plus considérables dont notre Société se soit jamais chargée, a bien voulu, sous réserve de son élection par cette assemblée, accepter de prendre la succession du regretté défunt comme membre et comme président de cette importante commission. Nous l'en remercions ici en nous félicitant de le revoir au milieu de nous, de retour de sa belle et courageuse expédition scientifique.

Le comité de rédaction de cette même Commission avance aussi rapidement que possible et au prix du plus consciencieux labeur la révision des textes et la correction des épreuves. Le rédacteur général, prof. Rudio, avait, vous vous en souvenez, déposé sur le bureau de l'assemblée générale de Soleure, l'an dernier, le premier volume, soit l'*Algebra*, dont nous avons tous admiré la belle exécution. Depuis lors, quatre volumes ont vu le jour, deux contenant la *Dioptrica* et deux autres la *Mecanica*, et l'on nous annonce déjà l'achèvement presque complet du tome VI sur les *Intégrales elliptiques*. La vaillante Commission a donc mené à bien à ce jour le huitième environ de sa tâche. Nous l'en félicitons et l'en remercions.

Nous ne sommes pas, du reste, les seuls à le faire, car nous avons reçu, il y a peu de jours, du secrétaire général du V^{me} Congrès international des Mathématiciens, réuni à Cambridge, en août 1912, communication de la résolution suivante, votée à l'unanimité par ce Congrès:

« Im Anschluss an die Verhandlungen der früheren Internationalen Mathematiker Kongresse, insbesondere an den Beschluss des 4. Kongresses in Rom, betreffend die Herausgabe der sämtlichen Werke Leonhard Eulers, bringt der 5. Internationale Kongress zu Cambridge der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft seinen wärmsten Dank für die tatkräftige Inangriffnahme des grossen Unternehmens zum Ausdruck und verbindet damit zugleich seine hohe Anerkennung für die monumentale Ausgestaltung die sie dem Werke in den bereits vorliegenden fünf Bänden hat angedeihen lassen. Der Kongress spricht die Erwartung aus, dass der Euler-Ausgabe auch fernerhin die Unterstützung nicht fehlen werde, die ihr bisher schon in so dankenswerter Weise von der ganzen wissenschaftlichen Welt, insbesondere von den grossen Akademien, zu teil geworden ist. »

Nous transmettons ces remerciements et ces félicitations à la Commission si dévouée à sa grande tâche. C'est à elle qu'ils vont en toute première ligne.

Publication des observations du glacier du Rhône

A la suite des délibérations prises sur cet objet par le Sénat et par l'assemblée générale de Soleure, le Comité central a adressé au Conseil fédéral et aux Chambres la demande d'un crédit extraordinaire de fr. 10,000 pour couvrir les frais des travaux préparatoires à la publication des observations qui se poursuivent depuis 40 ans au glacier du Rhône et qui ont été devisés à cette somme. Nous avons le plaisir de vous informer que les Chambres ont fait un accueil favorable à notre demande et nous ont voté pour cet objet sur le budget de 1912 une première allocation de fr. 5000, pour laquelle nous exprimons ici toute notre reconnaissance, et qui, nous avons tout lieu de l'espérer, sera suivie d'un crédit d'égale somme sur le budget de 1913. Les travaux préparatoires eux-mêmes sont maintenant très avancés. Ceux qui incombaient plus spécialement à M. le colonel Held, chef du Bureau topographique fédéral, celui-là même qui, dans toute la dernière période jusqu'à 1910, a exécuté personnellement chaque année sur le glacier tous les levés et les mensurations, sont achevés. D'autre part, nous devons nous résigner à un retard de quelques mois pour la remise du manuscrit de M. le prof. Mercanton, chargé du travail de rédaction proprement dit, par suite de sa participation à l'expédition du Dr de Quervain au Groënland. Mais ce travail bénéficiera en revanche de toute l'expérience acquise par son auteur dans cette grandiose expédition polaire où il aura recueilli de précieux enseignements et d'intéressants points de comparaison.

Nous y comptons bien.

Pour se préparer à la tâche dont il s'est chargé, M. le prof. Mercanton a tenu à prendre part à la campagne de mensurations faites dans l'été de 1911 par M. l'ingénieur Leupin, successeur du colonel Held pour cette partie.

Les archives de la Commission des glaciers depuis son origine sont restées en mains du regretté Hagenbach-Bischoff pendant la très longue période où il l'a présidée. Depuis sa mort, son fils, M. le prof. Aug. Hagenbach, nous les a remises.

Après en avoir pris connaissance et les avoir soumises à un classement provisoire, nous les avons déposées au Bureau topographique fédéral où se trouvaient déjà un grand nombre de pièces et de documents originaux concernant le travail de cette Commission : plans, dessins, photographies, etc.

Parc national

C'est à la réunion annuelle de St-Gall en 1906 que le Comité central, frappé des difficultés qu'il avait rencontrées pour la conservation de la *Pierre des Marmettes*, acquise alors en pleine propriété par notre Société, au moyen d'une souscription, proposa à l'assemblée générale qui la vota, la création d'une commission spéciale pour la protection des monuments naturels (Kommission zum Schutze wissenschaftlich wichtiger Naturdenkmäler). Cette commission a déployé dès le début de son existence la plus grande activité, dont il vous a constamment été rendu compte par des rapports annuels très détaillés et des conférences. Elle a trouvé un puissant appui moral et financier dans la Ligue pour la protection de la Nature (Naturschutz-Bund), fondée par son président M. Paul Sarasin, de Bâle, pour lui servir de Société auxiliaire et qui compte déjà plus de 17,000 membres.

Ainsi armée pour aller de l'avant, elle n'a pas tardé à étendre son programme et s'est donné en particulier comme tâche de doter notre pays d'une grande réserve ou Parc national, dans une région encore relativement vierge qu'il a trouvée et choisie après de longues recherches dans la haute Engadine et plus spécialement dans le territoire de la commune de Zernetz, où elle a déjà conclu au nom de la Société plusieurs contrats à bail, dont quelques-uns pour une durée de 100 ans. Ceux-ci à eux seuls comportent déjà un débours annuel de fr. 18,200.— auquel viennent se joindre les prix des baux pour moindre durée.

Comprenant l'insuffisance des ressources de notre Société, même accrues de celles de la Ligue, pour mener à bien cette grande entreprise qui, par l'intérêt général qu'elle a suscité

dans le grand public en Suisse, devient en quelque sorte une œuvre nationale, comparable, toutes proportions gardées, au Parc national des Etats-Unis, les hommes d'action que cette commission a placés à sa tête, MM. P. Sarasin et Coaz, n'ont pas cessé de tenir MM. les membres du Conseil fédéral et plus spécialement le chef du Département fédéral de l'Intérieur au courant de leurs travaux et de leurs projets, et ils ont toujours trouvé auprès d'eux le plus vif intérêt et l'appui le plus encourageant. Cette sympathie de nos hautes Autorités fédérales pour l'œuvre naissante a même à maintes reprises transpiré dans des articles de journaux annonçant que la Confédération prendrait à sa charge une partie des frais nécessités par la création et l'entretien du Parc national.

Le Conseil fédéral, sur la proposition de son Département de l'Intérieur, appuyé par un rapport très documenté de MM. Coaz et Paul Sarasin, a décidé en effet en principe, de proposer aux Chambres le vote d'un crédit annuel de fr. 18,200 pendant cent ans pour couvrir le prix des locations conclues jusqu'ici pour cette durée par notre Commission pour le compte de notre Société.

C'est à notre Société, seule responsable des engagements pris par sa Commission en son nom, que devait être accordé le crédit généreusement offert par le Conseil fédéral et c'est elle seule qui avait la personnalité juridique voulue pour le demander et accepter les conditions et les engagements en résultant pour elle pour un long avenir.

M. le Conseiller fédéral Ruchet, qui désirait que le message du Conseil fédéral sur cet objet pût être présenté aux Chambres dans leur session de juin, convoqua le 23 mai à son département les représentants du Comité central avec MM. Paul Sarasin et Coaz pour leur exposer les vues du Conseil fédéral comme participation financière à l'œuvre du Parc national, ainsi que les conditions qu'il y mettait. Après une discussion approfondie, les délégués du Comité central déclarèrent accepter avec reconnaissance les offres du Conseil fédéral et s'engagèrent à convoquer le Sénat de notre Société dans le plus bref délai, soit le 15 juin, pour lui soumettre cette importante question.

Dans cette séance, le Sénat adopta à l'unanimité la résolution suivante :

« Après avoir entendu le rapport présenté par le Comité central et par M. P. Sarasin, président de la Commission pour la protection des sites naturels, le Sénat approuve la demande d'un crédit annuel de fr. 18,200 pendant 99 années à adresser par la *Société helvétique des Sciences naturelles* au haut Conseil fédéral, crédit destiné à subvenir aux frais des baux passés avec la commune de Zernetz (Grisons) pour les territoires à réserver au futur Parc national suisse ».

Cette approbation a été donnée par le Sénat sous réserve des conditions fixées par le Conseil fédéral, et de la garantie de la « Ligue » pour le paiement de tous les frais d'entretien du Parc national qui ne seraient pas compris dans le paiement des baux de 99 ans couvert par le crédit fédéral. Nous demanderons tout à l'heure à cette assemblée de faire sienne cette délibération du Sénat.

Celle-ci a été le jour même communiquée au Département fédéral de l'Intérieur et lui arrivait dans les délais voulus par lui. Malheureusement, M. le Conseiller fédéral Ruchet était déjà souffrant du mal qui devait l'emporter peu après, et la solution de cette question, à laquelle il s'était si fort intéressé, en sera forcément retardée. Mais le Conseil fédéral dans son ensemble garde sa sympathie à l'œuvre du Parc national. M. le président de la Confédération lui-même nous en a donné la preuve dans une lettre au président de notre Commission, et nous ne doutons pas que les Chambres fassent un accueil favorable au message qui leur sera adressé sans doute dans leur session prochaine.

*Remise à la Confédération de l'Observatoire sismologique
du Zürichberg*

L'assemblée générale du 1^{er} août 1911, à Soleure, a voté une résolution, que nous avons préalablement soumise au Sénat, de remettre à la Confédération la station sismologique du

Zürichberg, inaugurée peu auparavant, et de charger le Comité central, d'accord avec la Commission sismologique, de rédiger un rapport détaillé à présenter au Conseil fédéral, précisant les conditions de cette cession et les rapports futurs de la Commission sismologique avec les Autorités fédérales.

Nous nous sommes empressés de donner suite à cette résolution et avons fait parvenir au Conseil fédéral un rapport très complet et documenté, élaboré avec le plus grand soin par MM. les prof. Früh et Heim, président et vice-président de la Commission. Ce rapport donnait tout l'historique de la question de l'érection de l'Observatoire sismologique et concluait en demandant au Département fédéral de l'Intérieur de bien vouloir convoquer une conférence mixte entre délégués de la Commission météorologique fédérale et de la Commission sismologique de notre Société, pour entente. Afin de faciliter cet accord et d'aller au devant des objections de la Commission météorologique concernant le partage des observations sismologiques entre deux autorités différentes, notre Commission se déclarait prête à céder entièrement la place à la station centrale météorologique de Zurich, tant pour le service de l'observatoire qu'elle venait de créer que pour l'ensemble du service sismologique dans le pays entier, qu'elle avait d'abord pensé pouvoir conserver.

Sur ces bases, l'entente s'établit facilement au sein de la conférence mixte, réunie le 16 mars dernier au Département fédéral de l'Intérieur, comme elle s'était faite déjà préalablement entre le très regretté prof. Weber, président de la Commission météorologique fédérale et le président du Comité central. Il y fut donc décidé, à l'unanimité, de demander à la Confédération, en retour du don de l'Observatoire par notre Société, de se charger entièrement du service sismologique pour le confier aux soins de la Station centrale météorologique en lui en assurant les moyens.

En conséquence de cet accord, nous soumettrons tout à l'heure à votre approbation la résolution suivante, déjà votée par le Sénat et formulée ainsi: «La Commission sismologique de la Société helvétique des Sciences naturelles sera dissoute

à partir de l'époque où la Station sismologique de Zurich aura été remise à la Confédération ».

Ce n'est pas sans un vif regret que le Comité central et cette assemblée après lui auront accepté de renoncer à cette branche si importante de notre activité, au concours si précieux de notre Commission des tremblements de terre et de son dévoué président le prof. Fröh qui s'est dépensé sans trêve ni repos pour mener à bien la création de cet Observatoire sismologique qu'il remet maintenant à d'autres, mieux placés que lui pour en assurer le service journalier et qui s'y sont consacrés dès le jour de l'inauguration avec le plus grand soin et la plus grande exactitude. M. Maurer, le savant directeur de la Station centrale météorologique, a bien voulu veiller à ce que le service de l'Observatoire ne subît aucune interruption, et MM. de Quervain d'abord, Billwiller ensuite, qu'il en a chargés, méritent pour cela, ainsi que lui, toute notre reconnaissance.

La remise en toute propriété de l'Observatoire sismologique à la Confédération était prévue dès le moment où cette création a été projetée par notre Société. Ce don est peu de chose en retour de l'appui financier et moral qu'elle nous accorde sans cesse, mais notre Société n'en est pas moins heureuse d'avoir par cette modeste contribution apporté, elle aussi, sa petite pierre à l'édifice magnifique que constitue l'ensemble des instituts scientifiques que la Confédération a édifiés à Zurich, et de l'avoir enrichi d'un nouvel établissement scientifique dû à l'initiative de sa Commission. Nous remercions bien vivement celle-ci au moment de la déclarer dissoute et nous nous félicitons avec elle que la Commission météorologique ait manifesté le désir de s'adjoindre, pour l'aider dans l'organisation de ce nouveau service, les hommes dévoués qui étaient à sa tête. Ceux-ci pourront ainsi continuer à se vouer à cette étude des tremblements de terre qu'ils poursuivaient avec tant de zèle depuis de longues années. Merci tout spécialement à MM. les prof. Fröh et Heim. Nous avons, en effet, souhaité, et la Commission avec nous, pouvoir la conserver pour l'observation des macroséismes dans l'ensemble du pays, après la remise de l'Observatoire du Zürichberg comme avant, mais cette scission

en deux du service des tremblements de terre était chose impossible. C'est pourquoi nous avons été amenés à vous demander, quoiqu'à regret, de voter la dissolution de cette excellente Commission qui s'est sacrifiée elle-même pour le bien de la cause.

Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique

A la dernière réunion de la Société suisse de Physique, tenue le 9 mars à Berne, son président, le prof. de Kowalski, a développé et fait voter une proposition concernant la création d'une nouvelle commission permanente de notre Société pour l'étude de l'électricité atmosphérique. Une commission pour des études analogues a été en effet constituée par les Académies allemandes réunies à Göttingue au mois de juin 1911. Celle-ci a décidé de faire, d'après une règle déterminée, des observations simultanées, à dates fixes, dans un certain nombre de stations. M. le prof. Riecke, son président, suggéra qu'il serait intéressant d'étendre ces observations à tout le continent européen et s'est adressé dans ce but au président de la Société suisse de Physique pour lui demander si elle serait disposée à se joindre à cette action commune. C'est à cet appel que cette dernière a répondu favorablement en décidant de demander à votre Comité central de proposer, au Sénat d'abord, puis à l'assemblée générale ici réunie, la constitution d'une commission spéciale pour organiser les études dans ce nouveau champ d'observation. Le Sénat a voté cette création à l'unanimité, dans sa séance du 15 juin dernier, et nous ne doutons pas que cette assemblée ne confirme tout à l'heure cette décision après avoir entendu la conférence que M. le prof. Wiechert, de Göttingue, un des premiers spécialistes en la matière, a bien voulu venir nous faire sur cette importante question. Nous sommes d'autant mieux placés en Suisse, sur notre sol accidenté et montagneux, pour intervenir activement dans ce domaine, que nous possédons chez nous des radiologistes expérimentés en qui nous pouvons avoir pleine confiance pour mener à bien cette nouvelle initiative de notre Société, si vous l'approuvez.

Station biologique au lac des Quatre-Cantons

Le Département fédéral de l'Intérieur nous a transmis, pour étude et préavis, une demande qu'il avait reçue de M. le prof. Bachmann, de Lucerne, en faveur de la création d'une station biologique au lac des Quatre-Cantons. Sans vouloir donner d'emblée une réponse définitive sur cette très intéressante idée due à un savant très compétent en ces matières et méritant par ce seul fait toute notre attention, nous avons adressé au Département fédéral de l'Intérieur un rapport préliminaire exposant la question dans son ensemble et lui exprimant le vœu qu'il voulût bien la soumettre à une commission de savants spécialistes en biologie lacustre.

Institut volcanologique de Naples

L'assemblée générale de Soleure avait demandé au Comité central de soumettre à une nouvelle étude la participation éventuelle de notre Société au projet du Dr Friedländer de créer un Institut volcanologique à Naples. Consultés par nous, la Société géologique d'une part, M. Brun, notre savant volcanologiste, d'autre part, ont maintenu leur préavis négatif. De plus, cette question a été mise à l'ordre du jour de la réunion de 1913 de l'Association des Académies à laquelle notre Société sera représentée. Nous avons donc pensé bien faire d'ajourner notre réponse définitive jusqu'à ce moment-là.

Proposition Hochreutiner

M. Hochreutiner avait à l'assemblée générale de Soleure émis le vœu personnel que le Comité central veuille bien intervenir auprès des gouvernements cantonaux pour les prier de signaler à la Commission de protection des sites naturels tous les phénomènes naturels dignes d'attirer l'attention des savants.

Après entente avec l'auteur de la proposition, il a été convenu qu'il l'adresserait à la Commission de protection des sites naturels pour complément d'étude.

Participation à l'Exposition nationale

Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé en principe d'exposer à Berne, en 1914, et a adressé une lettre au président de chacune des commissions pour lui demander son avis sur sa participation à l'exposition nationale et la prier de désigner un délégué à une commission chargée d'organiser l'exposition d'ensemble de notre Société.

Monument Tyndall

La veuve de l'illustre physicien John Tyndall ayant élevé un monument en souvenir de lui au-dessus de Belalp, le séjour d'été favori du grand alpiniste, a désiré, tout en en faisant don à la commune de Naters, le placer sous l'égide du Club alpin et de la Société helvétique des Sciences naturelles. Le président central s'est rendu, le 27 août 1911, à l'aimable invitation de M^{me} Tyndall, à Belalp et a pris la parole à la cérémonie d'inauguration pour prononcer l'éloge du savant explorateur des Alpes, auquel l'attachaient les liens de la plus étroite amitié, et déclarer au nom de notre Société qu'elle acceptait avec reconnaissance que ce monument, très imposant dans sa simplicité, fût placé sous son égide.

Délégations en Suisse et à l'étranger

Nous avons été invités, au cours du dernier exercice, à diverses solennités jubilaires ou autres, en Suisse ou à l'étranger. Le 1^{er} octobre 1911, la *Société argovienne des Sciences naturelles*, la quatrième en rang comme ancienneté de nos sociétés cantonales, célébrait, sous la présidence de son vénérable doyen M. le prof. Mühlberg, le centenaire de sa fondation remontant aux premiers jours d'octobre 1811. Le président central a été très heureux de s'associer aux nobles émotions de cette belle journée et a apporté à la jubilaire les meilleurs vœux de la Société-mère, suivis de l'envoi d'une adresse commémorative.

Le 29 janvier dernier, la *Société zuricoise de Physique* fêtait le 25^{me} anniversaire de sa fondation, aucun des membres du Comité central ne s'étant trouvé libre à cette date pour se rendre à l'aimable invitation que nous avons reçue, M. le prof. Kleiner a bien voulu représenter notre Société.

M. le prof. Phil. Guye a représenté notre Société en même temps que la Société suisse de Chimie aux cérémonies d'inauguration du *monument d'Avogadro* qui ont eu lieu à Turin, le 24 septembre 1911.

Invités aussi au *jubilé de M. le prof. Darboux*, à Paris, notre membre honoraire, nous nous y sommes fait représenter par M. le prof. Phil.-A. Guye, notre collègue, qui a remis au jubilaire une adresse signée du Comité central.

Nous avons également délégué M. le prof. Ph. Guye aux fêtes du 250^{me} anniversaire de la *Royal Society de Londres*, auxquelles notre Société avait été gracieusement invitée. M. Guye s'étant trouvé empêché au dernier moment de partir, c'est M. le prof. Ed. Naville, chargé d'une mission analogue par l'Université de Genève, qui a bien voulu le remplacer pour la remise de l'adresse de félicitation du Comité central.

Enfin, M. le prof. Chodat, notre vice-président, que nous avons délégué au cinquantième anniversaire de la *Société royale de Botanique de Belgique*, ayant été empêché de s'y rendre, nous avons dû nous borner à l'envoi d'un télégramme de félicitation.

Membres décédés

Nous nous sommes associés par lettres ou par dépêches de félicitations aux anniversaires de plusieurs de nos membres.

En revanche nous nous sommes joints bien douloureusement aux deuils qui ont frappé les familles de plusieurs de nos collègues.

La mort nous a enlevé, en effet, depuis la dernière réunion, trois de nos membres honoraires, M. le prof. Chrystal, d'Edimbourg, M. le Sénateur A. Mosso, à Turin et M. le professeur Dr Ferd. Zirkel, à Bonn. Nous avons fait parvenir nos condoléances.

Mais nous avons été frappés, bien plus près de nous, par le décès de 24 de nos membres ordinaires, dont la liste complète va vous être lue; parmi eux se trouvent plusieurs de ceux qui ont le plus aimé notre Société et y ont occupé des charges: le très savant Jacob Amsler-Laffon, de Schaffhouse, un de nos doyens; Bieler, le directeur de l'Institut agricole vaudois; le colonel Bleuler, anc. président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale; Bernhard Studer, un autre de nos doyens qui était membre de notre Société depuis 1845; H. Weber, le distingué professeur de physique au Polytechnicum, président de la Commission météorologique fédérale; Vonder Mühl, président de la Commission Euler, notre cher président annuel de 1910 à Bâle, et puis voici Forel, le fidèle des fidèles, qui était l'âme de cette Société helvétique qu'il a tant aimée et qu'il a présidée de 1892 à 1898, dont il n'a jamais manqué une réunion annuelle depuis 1864 et à laquelle il vient de témoigner son profond amour en lui faisant un legs de fr. 500. — A tous ces hommes va l'expression émue de notre gratitude pour tous les services qu'ils ont rendus à notre Société!

Kassabericht des Quästors

der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft
für das Jahr 1911/1912

A. Zentral-Kasse. Die 84. Jahresrechnung pro 1911/12 gibt zu keinen besonderen Bemerkungen Veranlassung, da sie die normalen Verhältnisse aufweist, welche vorgesehen waren. Die Zinserträge sind in Folge des höheren Zinsfusses etwas gestiegen; die Einnahmen belaufen sich mit dem letztjährigen Saldo, den Aufnahmegebühren neuer und den Jahresbeiträgen sämtlicher Mitglieder, den Zinsen und dem Erlös für verkaufte Publikationen auf total Fr. 10,097.66. — Der Hauptposten unter den Ausgaben fällt mit beinahe Fr. 5000.— wie gewohnt auf den Druck der «Verhandlungen» von Solothurn. Mit einem Kredit von Fr. 500.— wurde einzig die Gletscher-Kommission bedacht; die Auslagen für Drucksachen, Mieten, Reiseentschädigungen, Honorar, Portoauslagen etc. betragen Fr. 2147.—. Totalausgaben = Fr. 8103.10, und es bleibt somit auf neue Rechnung ein Aktivsaldo von Fr. 1994.56 gegenüber Fr. 1735.51 am 30. Juni 1911.

B. Stamm-Kapital. Nach Beschluss der letztjährigen Versammlung wurde der s. Z. von Herrn Bibliothekar Koch sel. in Bern unserer Gesellschaft für ihre Bibliothek hinterlassene Fonds von Fr. 500.— aus unserem Stamm-Kapitale ausgeschieden und der Stadtbibliothek Bern geschenkweise übermacht. Unser Stamm-Kapital hat sich also scheinbar verkleinert, in Wirklichkeit aber hat es einen Zuwachs zu verzeichnen, durch den Aversalbeitrag eines unserer Mitglieder, welches nach jahrelanger ordentlicher Mitgliedschaft noch in die Reihe der lebenslänglichen Mitglieder übergetreten ist. Dies seltene und verdankenswerte Beispiel verdient alle Nachahmung.

Die Anlage des Stamm-Kapitals hat einige Veränderungen erfahren: 1 Obligation der Zürcher Kantonalbank und 1 Obligation der Handwerkerbank Basel konnten gekündet werden, und im Umtausch dafür wurden 2 weitere Obligationen der Aarg. Bank (nunmehrige Staatsbank) 4 $\frac{1}{4}$ % à Fr. 1000.— erworben. Auch die frühere Obligation der Aarg. Bank à 4 % wurde in eine solche à 4 $\frac{1}{4}$ % convertirt. Das Stamm-Kapital unserer Gesellschaft beträgt am Schluss unseres Rechnungsjahres Fr. 20,361.30.

C. Schläfli-Stiftung. Das *Schläfli-Stammkapital* ist sich mit seinen Fr. 18,000.— und in der Art seiner Anlage gleich geblieben. Aus seinen Zinsen ist im verflossenen Jahre für die Arbeit « Die Allemannen der Schweiz » ein Preis verabfolgt worden; im übrigen wurden für Druck und Versandt der Schläfli-Circulars, Gratifikationen, Aufbewahrungsgebühren etc. Fr. 754.— verausgabt, und die *laufende Rechnung* der Schläfli-Stiftung pro 1911/12 schliesst mit einem Saldo von Fr. 598.52 gegenüber Fr. 649.76 im Vorjahre.

D. Beim Gesamtvermögen der Gesellschaft, die Zentral-Kasse, das Stamm-Kapital und die Schläfli-Stiftung umfassend, verhält es sich wie beim Stamm-Kapital im einzelnen: Durch die Abtretung des Koch-Fonds an die Stadtbibliothek in Bern hat das Gesamtvermögen scheinbar eine kleine Verminderung von Fr. 42.— erlitten und erreicht am 30. Juni 1912 die Summe von Fr. 40,954.38.

AUSZUG AUS DER 84. JAHRESRECHNUNG PRO 1911/1912

Quästorin: Fanny Custer

	Fr.	Cts.
Zentralkasse		
<i>Einnahmen</i>		
Vermögensbestand am 30. Juni 1911	1,735	51
Aufnahmegebühren	156	—
Jahresbeiträge	4,735	—
Beitrag der Stadtbibliothek Bern	2,500	—
Zinsgutschriften und bezogene Zinsen	881	75
Diverses	89	40
	<u>10,097</u>	<u>66</u>
<i>Ausgaben</i>		
Jahres-Comitee von 1911	294	70
Verhandlungen und « Nachträge zu den Mitglieder- Verzeichnissen »	5,061	20
Kommissionen	500	—
Diverses	2,147	20
Saldo am 30. Juni 1912	1,994	56
	<u>10,097</u>	<u>66</u>
Unantastbares Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1911	20,711	30
Abtretung des Koch-Fonds an die Stadtbiblioth. Bern.	500	—
Aversalbeitrag eines neuen Mitgliedes auf Lebenszeit .	150	—
Bestand am 30. Juni 1912	<u>20,361</u>	<u>30</u>
zusammengesetzt aus:		
11 Obligationen der Schweizer. Bundesbahnen, 3 1/2 % à Fr. 1.000—	11,000	—
1 Obligation der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4 1/4 % à Fr. 1.000—	1,000	—
2 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4 1/4 % à Fr. 500.—	1,000	—
4 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4 1/4 % à Fr. 1000.—	4,000	—
1 Obligation der Aarg. Bank, 4 1/4 % à Fr. 1000 . .	1,000	—
2 Obligationen der Aarg. Bank, 4 1/4 % à Fr. 1000 .	2,000	—
Guthaben b. d. Allg. Aarg. Ersparnis-Kasse . . .	361	30
	<u>20,361</u>	<u>30</u>

	Fr.	Cts.
Denkschriften-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	1,328	70
Beitrag des Bundes pro 1911	5,000	—
Verkauf von Denkschriften	1,427	—
Rückvergütung f. Band 46/I	440	85
Zinse	164	50
	8,361	05
<i>Ausgaben</i>		
Druck von Denkschriften	2,201	75
Druck von Nekrologen und bibliograph. Verzeichnissen	1,683	15
Drucksachen, Honorare, Reiseentschädig., Porti etc.	753	76
Saldo am 31. Dezember 1911	3,722	39
	8,361	05
Schläfli-Stiftung		
Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1912:		
10 Obligationen der Schweizer. Bundesbahn, 3 1/2 % à Fr. 1.000—	10,000	—
4 Obligationen Neues Stahlbad St. Moritz, 4 1/2 % à Fr. 1.000—	4,000	—
2 Obligationen der Stadt Lausanne, 4 % à Fr. 500. —	1,000	—
1 Obligation der Schweiz. Kreditanstalt, 4 % à Fr. 1000	1,000	—
1 Obligation des Schweiz. Bankvereins, 4 % à Fr. 1000	1,000	—
1 Obligation der Politischen Gemeinde Oerlikon, 4 1/4 % à Fr. 1.000—	1,000	—
	18,000	—
Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1911	649	76
Zinsgutschrift und bezogene Zinse	703	30
	1,353	06

	Fr.	Ots.
<i>Ausgaben</i>		
Schläfli-Preis an Dr. Fr. Schwerz, Bern	500	—
Begutachtung der Preisarbeit	100	—
Druck der Schläfli-Zirkulare	47	50
Aufbewahrungsgebühr der Wertschriften, Gratifikation, Porti etc	107	04
Saldo am 30. Juni 1912	598	52
	1,353	06
Geologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	18,882	85
Beiträge des Bundes pro 1911	42,500	—
Verkauf von Textbänden und Karten	1,229	51
Rückvergütungen	443	40
Zinse	1,105	80
	64,161	56
<i>Ausgaben</i>		
Taggelder an die im Feld arbeitenden Geologen, Ge- steinsanalysen, Kartenlieferungen	22,126	05
Druckarbeiten, Karten	24,307	65
Honorare an die Autoren	1,497	50
Diverses	2,482	75
Saldo am 31. Dezember 1911	13,747	61
	64,161	56
Geotechnische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	1,087	05
Beitrag des Bundes pro 1911	5,000	—
Erlös für « Geotechnische Beiträge »	47	50
Zinse	129	10
	6,263	65

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Untersuchung von Steinbrüchen, Dünnschliffe	1,857	—
Diverses	388	25
Saldo am 31. Dezember 1911	4,018	40
	6,263	65
Kohlen-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	6,939	45
Zinse	269	20
	7,208	65
<i>Ausgaben</i>		
Saldo am 31. Dezember 1911	7,208	65
	7,208	65
Commission Géodésique		
<i>Recettes</i>		
Solde de 1910	4,399	82
Allocation fédérale pour 1911	22,000	—
Subside du Service topograph. fédéral pour 1911	3,500	—
Divers et intérêts	546	49
	30,446	31
<i>Dépenses</i>		
Ingénieurs et frais	12,420	31
Stations astronomiques	2,166	33
Travaux spéciaux	140	—
Instruments	5,551	67
Imprimés et séances	1,256	65
Contribution annuelle à l'Association géod. internat.	988	25
Divers	1,872	60
Solde de 1911	6,050	50
	30,446	31

	Fr.	Cts.
Erdbeben-Kommission		
I. Jahresbetrieb		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 1. Juli 1911	615	36
Beitrag der Central-Kasse f. d. Illustrat. des « Berichtes über die 30 jähr. Tätigkeit » in den Verhandl. v. Soloth. 1911	146	90
	<u>762</u>	<u>26</u>
<i>Ausgaben</i>		
Für Drucksachen Berichte, Karten, Reiseentschäd., Gratifikat., Versicher. etc.	687	45
Saldo am 30. Juni 1912	74	81
	<u>762</u>	<u>26</u>
II. Betriebsrechnung der schweiz. Erdbebenwarte		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 1. Juli 1911	395	56
Zinsen der Sparkasse der Zürcher Kantonalbank . .	44	44
Bundesbeitrag pro 1912	1,000	—
	<u>1,440</u>	<u>—</u>
<i>Ausgaben</i>		
Auslagen an die eidg. meteorol. Centralanstalt, Entschädig. f. Telephon etc.	796	23
Saldo am 30. Juni 1912	643	77
	<u>1,440</u>	<u>—</u>
Hydrologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1911	124	89
	<u>124</u>	<u>89</u>
<i>Ausgaben</i>		
Jahresberichte, Porti, Verschiedenes	23	60
Saldo am 30. Juni 1912	101	29
	<u>124</u>	<u>89</u>

	Fr.	Cts.
Gletscher-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1911	177	17
Beitrag des Bundes f. Publikat d. Rhongl. Vermess. pro 1912.	5,000	—
Kredit aus der Central-Kasse pro 1911/12	500	—
Zinse	51	65
	<u>5,728</u>	<u>82</u>
<i>Ausgaben</i>		
Frankaturen	2	49
Saldo am 30. Juni 1912	5,726	33
	<u>5,728</u>	<u>82</u>
Der Saldo zerfällt in:		
Spezialfonds für Untersuchung von Eistiefen (Fr. 500.— u. Zins für 15 Jahre Fr. 300.—)	800	—
Saldo für Gletschervermessungen.	4,928	82
	<u>5,728</u>	<u>82</u>
Kryptogamen-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	3,807	40
Beitrag des Bundes pro 1911	1,200	—
Erlös f. verkaufte Beiträge d. schw. Kryptog. Flora	1,054	80
Zinse	135	50
	<u>6,197</u>	<u>70</u>
<i>Ausgaben</i>		
Druck von « Beiträgen »	2,949	55
Diverses	27	55
Saldo am 31. Dezember 1911	3,220	60
	<u>6,197</u>	<u>70</u>

Concilium Bibliographicum

Compte pour l'année 1911

Recettes

Editions :

Comptes dûs.	42,787	44
Stock de publications	15,715	—
Ventes par entremise	492	20
Loyers	2,416	60
Subventions. Donations	6,670	—
Profits et pertes :		
Solde de l'année 1910	991	22
	<u>69,072</u>	<u>46</u>

Dépenses

Papier	10,242	05
Impression	13,523	71
Découpage	863	05
Frais de magasinage	1,149	80
Frais de transport et de douane	207	20
Faux frais	717	56
Frais de bureau.	367	78
Frais de poste	4,184	32
Eclairage	204	05
Chauffage	263	15
Frais de voyage.	365	55
Salaires	21,348	42
Intérêts	8,818	94
Assurances. Impôts.	210	25
Escomptes	2,212	66
Profits et pertes :		
Décomptes divers	2,232	32
Transport à nouveau	2,161	65
	<u>69,072</u>	<u>46</u>

	Fr.	Cts.
Bilan de clôture au 31 décembre 1911		
<i>Actif</i>		
Caisse	680	75
Immeuble	110,000	—
Bibliothèque.	775	—
Editions	15,715	—
Mobilier	2,660	—
Machines.	1,203	—
Caractères d'imprimerie	1,400	—
Débiteurs	47,734	05
Chèques et virements postaux.	575	35
Commission	3,004	50
	<u>183,747</u>	<u>65</u>
<i>Passif</i>		
Hypothèque	60,000	—
Banque	96,240	95
Parts	23,500	—
Créanciers	1,845	05
Profits et Pertes :		
Transport à nouveau	2,161	65
	<u>183,747</u>	<u>65</u>
Naturwissenschaftliches Reisestipendium		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1910	2,840	33
Beitrag des Bundes pro 1911	2,500	—
Zinse	77	15
	<u>5,417</u>	<u>48</u>
<i>Ausgaben</i>		
IVtes Reisestipendium	5,000	—
Verschiedenes, Schreibmaterial, Porti	35	05
Saldo am 31. Dezember 1911	382	43
	<u>5,417</u>	<u>48</u>

Immobilien der Schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.

1. Der Studerblock bei Collombey-Muraz (Wallis), Geschenk des Herrn Briganti (Verhandlungen 1869, p. 180, 1871, p. 93—95, 1877, p. 360, 1883, p. 76, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
 2. Die erratische Blockgruppe im Steinhof. Diese gehört der Gesellschaft zwar nicht eigentümlich, ist aber durch zwei Servitutverträge mit der Gemeinde Steinhof in ihrem Bestande gesichert, und das Grundstück, worauf sie liegt, muss jederzeit zugänglich bleiben (Verhandlungen 1869, p. 182, 1871, p. 210, 1893, p. 124);
 3. Eine Sammlung von Gotthardgesteinen, deponiert im Museum Bern (Verhandlungen 1874. p. 82);
 4. Die Eibe bei Heimiswyl, geschenkt von einigen Basler Freunden (Verhandlungen 1902, p. 176);
 5. Der Block des Marmettes bei Monthey, mit Hilfe von Bundessubventionen und freiwilligen Beiträgen angekauft (Verhandlungen 1905, p. 331, 1906, p. 426, 1907, Bd. II, p. 9, 1908, Bd. I, p. 189, Bd. II, p. 10, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
 6. Die Kilchlifluh im Steinhof, Kt. Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 9 und p. 168). Geschenk der Naturschutzkommission 1909.
 7. Eine Gruppe von miocänen Rollblöcken auf der Kastelhöhe, Gemeinde Himmelried, Kanton Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 169, 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
 8. Eine Waldfläche bei Ilanz, Graubünden, bestanden mit Fichten, umrankt von aussergewöhnlich grossen Waldreben, Clematis Vitalba (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
 9. Vier erratische Blöcke am Ostabhang des Heinzenberges, Graubünden (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
-

Bericht der Revisoren

Die Unterzeichneten haben die Jahresrechnungen der Schweiz. Naturforschenden Gesellschaft und der Schläflistiftung pro 1911/12 geprüft und dieselben mit den nötigen Belegen versehen wohlgeordnet und richtig befunden. Sie beantragen der Jahresversammlung die Genehmigung der Rechnung und die Decharge-Erteilung an die Quästorin. Dieser wird für die gute Rechnungsführung und die sorgfältige Vermögensverwaltung der beste Dank ausgesprochen.

Altorf, den 31. Aug. 1912.

Die Rechnungsrevisoren:

J. Brülisauer.

P. Morand Meyer.

Dr P.-B. Huber.
